# Budget rectificatif et supplémentaire 2/2001, section II Conseil

2001/2026(BUD) - 17/05/2001 - Texte budgétaire adopté du Parlement

En adoptant par 336 voix pour, 121 voix contre et 2 abstentions, le rapport de M. Markus FERBER, le Parlement européen se rallie entièrement à la position exprimée par sa commission au fond (se reporter au résumé précédent). En conséquence, il approuve tel quel, le projet de BRS 2/2001 visant à financer la poursuite du développement de la PESD et la constitution de 3 directions au sein du secrétariat général du Conseil. À noter qu'avant de procéder à l'adoption du rapport, les parlementaires avaient rejeté (par 53 voix pour, 371 voix contre et 27 abstentions) une proposition du groupe des Verts qui préconisait le rejet du projet de BRS.